

Premiers principes d'éducation avec leur application spéciale à l'étude des langues

Autor(en): **Berset, M.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PREMIERS PRINCIPES D'ÉDUCATION

AVEC

Leur application spéciale à l'étude des langues ¹

Le livre de M. C. Marcel a rendu d'importants services à la cause de l'éducation et, en particulier, à celle de l'enseignement des langues. Son existence de plus d'un demi-siècle ne l'a pas démodé, et les *Premiers principes d'éducation* continuent à occuper dans la littérature pédagogique une place fort honorable. C'est que cet ouvrage renferme dans son ensemble des pensées fécondes, d'une grande richesse d'applications pratiques. Pour beaucoup de lecteurs du *Bulletin*, sans doute, le livre de M. C. Marcel est un vieil ami qu'ils ont appris à apprécier; mais pour plusieurs, c'est encore un inconnu. C'est à ces derniers spécialement que s'adresse notre article.

Les *Premiers principes d'éducation* comprennent quatre livres, qui traitent successivement de l'éducation : éducation physique, intellectuelle et morale; des signes de nos idées et de leur importance; des parents, des instituteurs et de la méthode; enfin, de la langue maternelle. Le troisième livre, qui parle des parents, des instituteurs et de la méthode, nous paraît le plus important. Nous ne saurions mieux faire que d'en donner de larges extraits.

L'auteur passe d'abord en revue les devoirs des parents à l'égard de l'éducation :

« Les parents jettent les bases du grand édifice de l'éducation; aucune mission n'est donc plus importante que la leur. Le législateur peut faire des lois pour punir les crimes : il peut forcer au devoir par la crainte du châtement; mais les parents préviennent les crimes en exerçant de bonne heure la conscience, en dirigeant la volonté et créant de bonnes habitudes; ils enseignent à faire le bien pour l'amour du bien. Le ministre de Dieu peut nous offrir, à l'heure de la mort, les consolations de la religion; mais les parents assurent l'accomplissement des devoirs religieux par l'exemple et la pratique, et nous préparent pour l'éternité en déposant en nous le germe des vertus. »

Après avoir fait remarquer fort judicieusement que le savoir

¹ A propos de l'ouvrage de M. C. Marcel, publié à la librairie Larousse, Paris.

du maître et l'excellence de la méthode profitent fort peu à l'élève, si celui-ci manque de dispositions propres à l'étude, M. C. Marcel ajoute : « Cette inaptitude, malheureusement très commune chez les jeunes gens, est souvent la conséquence fatale de l'incurie des parents, qui, par ignorance ou irréflexion, négligent d'une manière déplorable l'éducation de leurs enfants. Quand de mauvaises habitudes ont été contractées de bonne heure, il est douteux qu'un instituteur puisse jamais les déraciner... »

La question de l'emploi des punitions n'est pas moins intéressante ; lisez plutôt : « L'emploi des punitions deviendrait rare dans les écoles, si, au sein de la famille, l'enfant avait reçu une éducation morale et religieuse, s'il était animé de ce désir d'apprendre qui se rit des difficultés, de cette affection qui cherche à combler les vœux inquiets des parents, de ce respect pour les maîtres qui dispose à l'obéissance, de cet amour de la vérité qui abhorre l'idée d'en imposer à ceux qui mettent leur confiance en lui. »

L'auteur se plaint de l'indifférence de beaucoup de parents qui abandonnent au hasard la première éducation de leurs enfants. « Beaucoup même, dit-il, se persuadent qu'il n'y a rien à faire à cet égard, pour des êtres si jeunes. C'est là une erreur funeste. Si les parents ne dirigent pas convenablement les premières inclinations de l'enfant, celui-ci subira les impulsions que lui fournira le hasard ; il sera formé par les circonstances, car il n'y a pas moyen de se soustraire à l'éducation : elle continue sans interruption depuis la naissance jusqu'au dernier terme de la vie. Mais celle de l'enfant est la plus importante dans ses conséquences. Les habitudes d'ordre, de vérité et de travail chez l'enfant font l'homme prudent, honorable et utile... Les germes de la morale, de la piété et de l'équité ne peuvent exister trop tôt..., et l'éducation remise après la première période de l'enfance porte certainement peu de fruit. »

Et plus loin : « Les parents doivent à leurs enfants ce qui est plus précieux que la vie, ce qui rend la vie un bienfait et seul lui donne de la valeur — une éducation morale et religieuse. L'harmonie qu'il est en leur pouvoir d'imprimer au développement des facultés morales préparera par une influence irrésistible, quoique mystérieuse, l'éducation intellectuelle. Les maîtres rendront aisément leurs élèves instruits, si les parents les rendent vertueux. Les préceptes de l'école seront parfaitement compris, si les enfants n'ont eu dans la famille que de bons exemples ; tandis que les principes de morale, communiqués par les livres ou les instituteurs, sont sans effet

pour ceux qui ont contracté de mauvaises habitudes sous le toit paternel. »

Ce dernier jugement peut paraître à tout le moins exagéré. N'a-t-on pas vu, il y a un siècle, pour ne citer qu'un exemple célèbre, les enfants de la cité de Fribourg transformés par l'influence de l'école du P. Girard. Et pourtant, si l'on s'en rapporte au tableau que nous en donne Naville, un certain nombre de ces enfants n'avaient pas tous eu le bonheur d'être à l'école des bons exemples sous le toit paternel. Néanmoins, reconnaissons qu'il sera toujours difficile à un maître, non secondé par la famille, de mener à bien l'éducation des enfants.

Et M. C. Marcel conclut : « Il serait à désirer que les parents comprissent bien la nature et l'importance des soins que leurs enfants réclament avant de les remettre aux mains des instituteurs. Ils devraient surveiller le développement graduel de leurs facultés, entretenir leur curiosité naturelle, ouvrir leur esprit aux éléments des connaissances, faire naître dans leur cœur la considération et la gratitude pour ceux qui les instruisent, les pénétrer enfin de ces sentiments moraux et religieux, sans lesquels la capacité intellectuelle et des connaissances étendues ne seraient qu'une calamité pour eux-mêmes et pour la société. » On ne saurait mieux dire.

*
* *

Mais il nous tarde d'entretenir nos lecteurs du chapitre qui met en relief l'ignorance des parents, ou de beaucoup de parents, à l'égard de l'éducation. Le réquisitoire est serré, mais qui pourrait en incriminer l'auteur et qui voudrait lui jeter la pierre ?

« Quelque indispensable que soit la discipline préparatoire (lisez l'éducation préparatoire) qui peut seule assurer le succès de l'enseignement scolaire, peu de parents sont capables de l'entreprendre, peu de femmes, lorsqu'elles se marient, se rendent compte des devoirs d'une mère. Leur affection, cependant, ne peut tenir lieu de jugement, leur instinct maternel ne peut les dispenser de lumières, de méthode ; ne se doutant pas, pour la plupart, que le principe de l'autorité tient lieu de raison chez l'enfant et que, dans leurs rapports incessants avec lui, elles font son éducation, elles ne s'appliquent pas toujours à ne lui donner que de bons exemples, à diriger convenablement ses facultés naissantes, et à lui communiquer des notions justes sur les choses et sur le langage. Elles sont même dans une ignorance déplorable à l'égard des premiers besoins physiques de l'enfance. »

Et la triste vérité continue à courir pressée sous la plume de l'auteur :

« Une des grandes anomalies de ce siècle de lumières, c'est une ignorance profonde chez les femmes en ce qui regarde la constitution humaine. La nature déclare, dans un langage qu'on ne peut méconnaître, que la grande majorité des femmes attendent du mariage leur principal bonheur, et qu'elles regardent le foyer domestique comme leur sphère particulière d'activité et de jouissance ; mais l'expérience de chaque jour montre trop clairement combien peu elles sont préparées à la pratique des devoirs de la maternité — les plus importants et les plus intéressants que Dieu leur ait assignés. Dans la maison paternelle ou à l'école, la jeune femme n'apprend pas un fait, un principe en rapport direct avec la pratique intelligente des devoirs qui seront un jour le sujet de sa plus vive et de sa plus tendre sollicitude. Pour les arts d'agrément, elle reçoit plus ou moins d'instruction : mais où sont les connaissances qui, lorsqu'elle deviendra mère et que son cœur débordera de tendresse pour son enfant, la dirigeront dans le traitement que réclame cette frêle créature ? » Pour se rendre digne de l'éducation de son enfant, elle doit recommencer la sienne ¹.

« Pour peu que les mères réfléchissent, elles doivent éprouver une profonde et amère mortification de l'ignorance où elles sont sur le traitement convenable à un enfant, surtout quand cette ignorance peut mettre en danger le bonheur futur et souvent la vie du petit être confié à leur amour. Combien de maladies et de constitutions faibles proviennent journellement de la folle indulgence des parents, qui ignorent complètement les lois hygiéniques relatives à l'air, à la nourriture, aux vêtements, à l'exercice, au sommeil et à toutes les parties de l'éducation physique ! « On s'étonne quelquefois, dit A. Combes, du nombre d'enfants qui meurent avant d'avoir achevé leur première ou leur seconde année ; mais, si l'on considère l'entière ignorance de l'économie humaine où se trouvent non seulement les nourrices et les servantes, mais les parents eux-mêmes, on s'étonnera bien davantage de ce qu'il en survit un si grand nombre ². »

« L'ignorance des parents est encore plus à déplorer en ce qui regarde la discipline (lisez l'éducation) morale et intellectuelle ; car elle est suivie de conséquences plus désastreuses pour la société, et elle affecte non seulement la condition pré-

¹ Aimé Martin, *De l'Éducation des mères de famille*.

² The Physiology of digestion.

sente, mais la destinée éternelle de leurs enfants : il y en a bien peu qui n'aient été, plus ou moins, victimes d'une mauvaise éducation. Dans l'opinion de la grande majorité des hommes, les devoirs d'un père consistent surtout à amasser de la fortune pour ses enfants ; et pendant qu'ils poursuivent cet objet, ils perdent de vue toute autre considération et négligent la culture de la raison et du sens moral ; en un mot, ils prennent toutes les peines imaginables pour amonceler des richesses qu'ils transmettront à leurs enfants, et qui ne seront, dans leurs mains, que l'instrument du mal, parce qu'ils n'auront point appris à s'en servir dignement... Il ne suffit pas de répéter souvent aux jeunes gens que le savoir et la vertu sont estimables, pour les convaincre réellement de cette vérité. Si les parents n'agissent pas toujours conformément à leurs paroles (et très peu savent le faire), ils n'enseignent à leurs enfants que mensonge et duplicité. »

M. C. Marcel déplore ensuite et condamne « la froide indifférence et la sévérité glaciale » de certains parents, qui aliènent le cœur de l'enfant et le détachent pour jamais des auteurs de leurs jours :

« Il est des parents qui ne punissent un enfant qu'avec colère, et qui prodiguent les termes dédaigneux, railleurs ou offensants, lorsqu'ils le réprimandent, même pour les plus légères fautes de l'enfance ; d'autres condescendent rarement à se mêler à ses jeux, ou à sympathiser avec ses joies : ils voudraient le voir aussi grave et posé qu'ils le sont eux-mêmes, et ils lui refusent les divertissements les plus innocents ; d'autres encore, soupçonnant toujours le mal, n'ajoutent jamais foi à ses bonnes intentions, et attribuent à quelque malicieux dessein chaque petit méfait qu'il commet par étourderie, ou par instinct naturel de curiosité. Cette sévérité et cette injustice sont extrêmement funestes : elles rendent l'enfant hypocrite et trompeur ; elles répriment son désir naturel d'avancer dans le bien ; elles lui font perdre toute affection pour ses parents, et le portent à chercher dans la compagnie des étrangers, même des domestiques, des sentiments de sympathie et une compensation pour les misères qu'il a à supporter dans ses rapports avec ses parents : ainsi se brisent les liens de l'amour filial, dont l'absence se fait remarquer dans tant d'exemples déplorables. »

Ensuite l'auteur nous montre que peu de parents savent conserver un juste milieu et que l'éducation qu'ils donnent, caractérisée souvent par « la nonchalance, l'inconséquence, la folie et l'ignorance, devient la source de maux incalculables ». Il y a des parents qui enseignent à de très jeunes

enfants la vengeance et l'injustice, « en leur faisant battre les objets contre lesquels ils se sont blessés eux-mêmes étourdimement »...

Après avoir présenté le sombre tableau des fautes diverses qui se commettent dans l'éducation des enfants, M. C. Marcel nous fait connaître les moyens d'éclairer les parents. Il relève ensuite le rôle de la mère comme première institutrice de ses enfants, et la nécessité d'une préparation sérieuse pour remplir cette noble mission. Il termine ce chapitre en insistant sur l'importance décisive de l'éducation domestique et sur les devoirs des parents à l'égard de l'instruction.

Nous ne suivrons pas l'auteur à travers ces diverses questions, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent. Il faudrait continuer à citer largement pour satisfaire la curiosité du lecteur, ce qui nous porterait à dépasser les limites d'un article déjà trop long. Nous aurions beaucoup à louer, à admirer, quelquefois aussi certaines réserves à exprimer et certaines choses à mettre au point. Dans un prochain article, nous aborderons la question « des instituteurs et de la méthode ».

M. BERSSET.

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

V. — LES BARRES (SUITE).

Après avoir parlé des barres de respiration, du rôle architectural des plus importantes, de leur effet rétroactif et de leur exécution, voyons un autre genre de barre, en accolade horizontale celle-là, et que nous appellerons barre de *liaison*.

Il n'y en a qu'une sorte, mais sa longueur peut être variable et l'on en peut même avoir deux superposées et alors de longueurs inégales.

Pourquoi et quand aurons-nous une ou deux barres de liaison ?

Un neume de deux ou de trois notes gardera son unité si l'on a soin de donner l'ictus, le renforcement de la voix, sur la première note, en coulant légèrement et d'une façon très liée, d'une seule émission de voix, la note ou les deux notes qui suivent. C'est ce qui semble assez bien indiqué à l'œil par la réunion des queues des deux ou trois croches en une seule ligne noire. C'est là, ce nous semble, un des précieux avantages